

Légère amélioration de l'insertion professionnelle des apprentis

Insertion dans la Vie active des apprentis (IPA) 2010
issus des Centres de formation
d'apprentis (CFA) publics ou privés

emploi formation insertion
Franche-Comté



Tous ministères confondus, en 2008-2009, les Centres de formation d'apprentis francs-comtois accueillaien-t 10 008 jeunes quelle que soit l'année de cursus suivie et le niveau.

Parmi eux, 3 589 apprentis diplômés ou non ont quitté leur CFA au cours ou à la fin de l'année scolaire pour entrer dans la vie active*. Malgré une légère reprise de l'activité économique suite à la crise de 2008 et 2009, au 1^{er} février 2010 les jeunes peinent à trouver du travail. Le taux d'emploi des jeunes reste l'un des plus faibles des neuf dernières années (63 %). Pour la première fois depuis 2002, le taux d'emploi des femmes est identique à celui des hommes. L'obtention du diplôme est toujours un atout majeur pour s'insérer dans la vie active.

Les résultats de l'enquête sur l'insertion dans la vie active des apprentis (IPA) réalisée auprès des jeunes issus des centres de formation d'apprentis publics ou privés ne sont pas comparables à ceux des enquêtes sur l'insertion dans la vie active des lycéens (IVA) conduites auprès des élèves issus des lycées publics et privés (Point sur n° 61 et Point sur n° 62). L'enquête IPA interroge les apprentis quelle que soit l'année de leur cursus tandis que les enquêtes IVA interrogent les élèves en dernière année de cursus.

¹ Voir la note méthodologique en fin de document

² Taux d'emploi : nombre de jeunes en emploi / (nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi). Les inactifs sont exclus du calcul.

Selon le genre, le profil des sortants est différent

Parmi les sortants, 4 % sont âgés de moins de 18 ans, 87 % ont entre 18 et 23 ans et 9 % ont plus de 23 ans. Comme parmi l'ensemble des jeunes inscrits, plus des deux tiers des sortants sont des hommes.

Les jeunes sont proportionnellement plus nombreux à sortir d'une année de formation de niveau V ou IV que de niveau V bis. Ainsi, 40 % des sortants ont un niveau V, 26 % un niveau IV et 8 % un niveau V bis. Peu de jeunes sortent donc avant l'année terminale d'une formation de niveau V.

La part des femmes parmi les sortants de niveaux IV et III est plus importante sachant qu'elle est globalement de 30 %.

Répartition des sortants selon le niveau de formation et part des femmes

	Effectif	%	Part des femmes - %
Niveaux II et I	172	5	29
Niveau III	734	20	38
Niveau IV	942	26	32
Niveau V	1 447	40	25
Niveau V bis	294	8	25
Total général	3 589	100	30

Source : Enquête IFA 2010

Parmi l'ensemble des sortants de classe terminale, 76 % des femmes ont obtenu le diplôme qu'elles préparaient en 2008-2009 contre 74 % des hommes.

Le niveau de formation indiqué est le niveau de l'apprenti pendant l'année scolaire 2008-2009, hors diplômes acquis antérieurement :

NIVEAU V BIS

Sorties de 3^e générale et des classes du second cycle court avant l'année terminale.

NIVEAU V

Sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.

NIVEAU IV

Sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-BAC avant d'atteindre le niveau III.

NIVEAU III

Sorties avec un diplôme de niveau BAC + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales...).

NIVEAUX II ET I

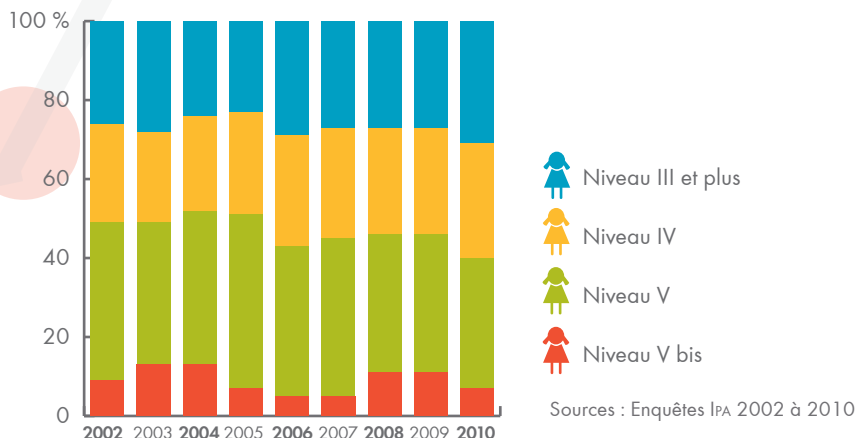
Sorties avec un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

L'acquisition d'un niveau de formation ne signifie pas obligatoirement l'obtention du diplôme visé :

l'abandon en dernière année de CAP ou BEP donne un niveau V alors que l'abandon avant l'année terminale de CAP ou BEP conduit à un niveau V bis.

Le niveau de formation des femmes qui sortent d'apprentissage est plus élevé que celui des hommes. Sur toute la période de référence (2002 à 2010), plus d'un cinquième des femmes ont un niveau III et plus (26 % en 2002 et 31 % en 2010). Pour les hommes cette part fluctue entre 2002 et 2008 et progresse de 6 points ces deux dernières années, passant à 23 % en 2010.

Répartition des femmes sorties selon le niveau de formation



NOTE DE LECTURE

Parmi les femmes interrogées au 1^{er} février 2010 :

- 31 % ont un niveau III et plus,
- 29 % un niveau IV,
- 33 % un niveau V,
- 7 % un niveau V bis.

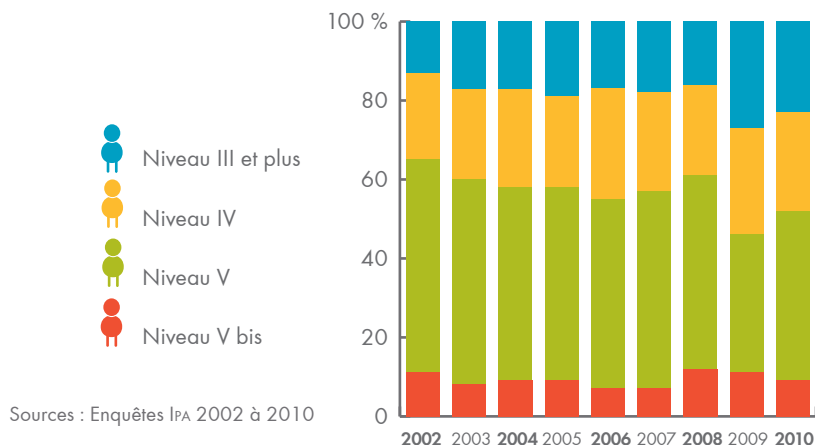
En 2010, la répartition des sortants selon le niveau de formation est différente de celle de 2009. En un an, la part des femmes de niveau IV et plus augmente de 5 points et celle des hommes de 6 points. Cette part est la plus élevée des neuf dernières années tant chez les femmes que chez les hommes. Cependant les femmes (60 %) restent plus nombreuses à sortir avec un niveau IV et plus que les hommes (48 %).

Répartition des hommes sortis selon le niveau de formation

NOTE DE LECTURE

Parmi les hommes interrogés au 1^{er} février 2010 :

- 23 % ont un niveau III et plus,
- 25 % un niveau IV,
- 43 % un niveau V,
- 9 % un niveau V bis.



Deux tiers des jeunes sortants d'apprentissage sont issus d'une formation spécialisée dans la production. Cette répartition est identique à celle des inscrits en 2008-2009 mais elle diffère selon le genre. Quel que soit le niveau, 77 % des femmes sont issues d'une formation spécialisée dans les services ("échanges et gestion", "services aux personnes"...) et 86 % des hommes d'une formation "production" ("mécanique, électricité, électronique", "transformations", "génie civil, construction et bois"...).

Légère hausse du taux d'emploi

En 2010, l'insertion professionnelle des jeunes apprentis s'améliore sensiblement en Franche-Comté. Comparativement aux sortants de l'année précédente, la proportion de jeunes en emploi augmente de 2 points. Néanmoins, le taux d'emploi reste l'un des plus faibles enregistrés au cours de ces neuf dernières années.

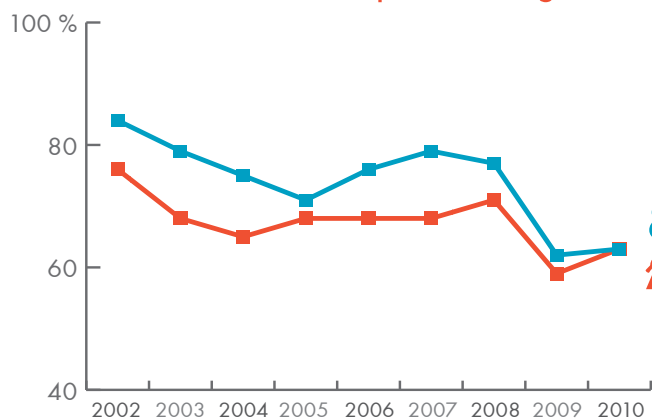
Au 1^{er} février 2010, 95 % des jeunes sont actifs¹. Parmi eux, 63 % sont en emploi, 33 % en recherchent un et 4 % sont stagiaires de la formation professionnelle.

Répartition des sortants selon leur situation

	2009		2010	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Actifs	3 814	97	3 406	95
En emploi	2 330	61	2 153	63
En stage de formation	155	4	118	4
Demandeurs d'emploi	1 329	35	1 135	33
Inactifs	122	3	183	5
Ensemble des sortants	3 936	100	3 589	100

Sources : Enquêtes IFA 2009 et 2010

Évolution du taux d'emploi selon le genre



Sources : Enquête IFA 2002 à 2010

NOTE DE LECTURE

Le taux d'emploi des hommes interrogés au 1^{er} février 2010 est de 63 %, comme celui des femmes.

Entre 2002 et 2009, le taux d'emploi² des hommes baisse de 22 points et celui des femmes de 17 points, avec une chute principalement marquée en 2009 correspondant à la période de crise économique.

En 2010, l'amélioration s'amorce principalement pour les femmes dont le taux d'emploi

progressive de 4 points contre 1 point pour les hommes. Pour la première fois depuis 2002, le taux d'emploi des femmes est identique à celui des hommes (63 %).

Malgré ce constat, la population féminine connaît des conditions de travail toujours plus précaires, liées notamment au choix des domaines de formation.

Des conditions de travail toujours moins favorables aux femmes

Les écarts de nature d'emploi entre les hommes et les femmes sont liés à la prédominance des femmes dans les services et des hommes dans la production. Ainsi, les femmes occupent des postes d'employé dans 80 % des cas contre 29 % pour les hommes. En revanche, elles occupent beaucoup plus rarement que les hommes un poste d'ouvrier qualifié ou hautement qualifié, de manoeuvre et d'ouvrier spécialisé (12 % contre 59 %).

Les femmes sont moins concernées par des contrats stables³ que les hommes : 41 % contre 51 %. Elles sont plus nombreuses à travailler en CDD : 35 % (9 points de plus que les hommes) et en contrats aidés⁴ : 18 % (9 points de plus que les hommes). En revanche, les hommes travaillent

¹ La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les demandeurs d'emploi. 9 % des sortants sont inactifs, soit 30 jeunes.

² Taux d'emploi = nombre de jeunes en emploi / (nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi).

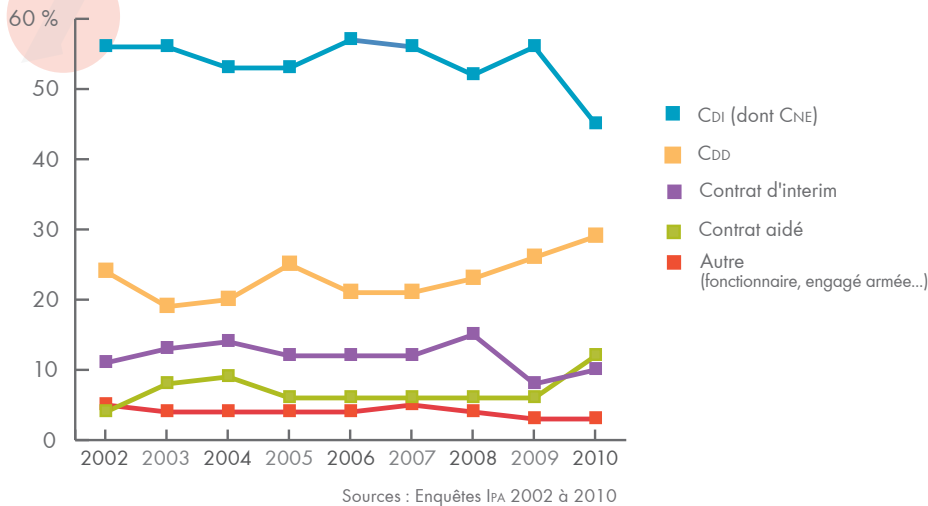
³ Les contrats stables : CDI, CNE, fonctionnaires ou agents publics, installés à leur compte, engagés dans l'armée.

⁴ Les contrats aidés : CUI (Contrat unique d'insertion), CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale), contrats de professionnalisation...

davantage en intérim : 12 % (7 points de plus que les femmes). D'après une étude de 2008 réalisée par la DRTEFP¹ et l'INSEE², les embauches en contrat précaire prennent la forme prioritairement de CDD dans le tertiaire et de contrats d'intérim dans l'industrie.

Si 9 jeunes sur 10 occupent des postes à temps plein, les femmes travaillent plus fréquemment à temps partiel que les hommes : 26 % soit 21 points de plus que les hommes.

Évolution de la répartition des contrats selon leur type



NOTE DE LECTURE

Parmi les jeunes interrogés au 1^{er} février 2010 :

- 45 % sont en CDI
- 29 % en CDD,
- 11 % en contrat d'intérim,
- 12 % en contrat aidé
- 3 % ont un autre contrat.

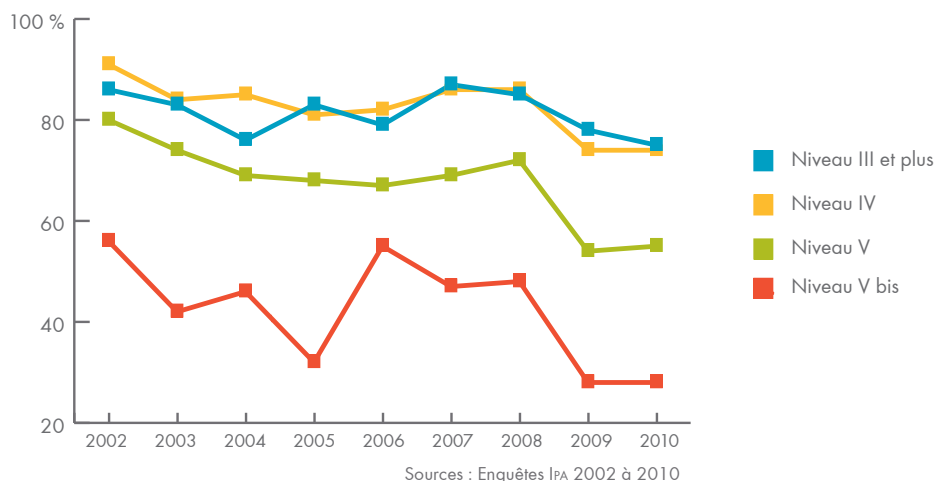
En dépit d'une progression du taux d'emploi, la précarité gagne du terrain. Parmi les jeunes en emploi, 48 % occupent un emploi stable, en baisse de 11 points par rapport à 2009. Parallèlement, la part des jeunes ayant décroché un CDD ou un contrat aidé est en hausse (respectivement + 3 et + 6 points).

Évolution du taux d'emploi selon le niveau de formation

NOTE DE LECTURE

Le taux d'emploi des jeunes interrogés au 1^{er} février 2010 est de

- 75 % : niveau III et plus,
- 74 % : niveau IV,
- 55 % : niveau V,
- 28 % : niveau V bis.



Un niveau de formation élevé est un atout pour l'insertion sur le marché du travail : en 2010, 75 % des jeunes de niveau III et plus travaillent contre 55 % de ceux de niveau V. Toutefois le taux d'emploi des jeunes de niveau V est celui qui a le plus progressé en un an (+1 point) mais, il reste faible par rapport aux taux de la période 2002 - 2008.

Ainsi, à domaine de formation et genre identiques, un jeune de niveau III et plus a 3,1 fois plus de chances de travailler qu'un jeune de niveau V ou V bis.

¹ Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (devenue DIRECCTE en janvier 2010)

² Institut national de la statistique et des études économiques

La crise épargne les sortants de certains domaines et groupes de formation

Outre le niveau de diplôme, les domaines et les groupes de spécialités de la formation suivie influencent le taux d'emploi. Ce dernier est plus élevé pour les jeunes issus d'une formation "services".

Au 1^{er} février 2010, les domaines "échanges et gestion" et "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" sont ceux qui offrent les taux d'emploi les plus élevés. Quel que soit le domaine de formation suivi, les jeunes de niveau IV s'insèrent mieux que ceux de niveau V.

Tous domaines confondus, le taux d'emploi des jeunes de niveau IV est proche de celui des jeunes de niveau III et plus. Il en est de même pour le domaine "mécanique, électricité, électronique".

Taux d'emploi selon le domaine et le niveau de formation

Domaines de spécialité	Taux d'emploi				
	Tous niveaux confondus	Niveau III et plus	Niveau IV	Niveau V	Niveau Vbis
Tous domaines confondus	63	75	74	55	28
Échanges et gestion	70	82	73	52	ns
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	69	75	69	64	ns
Spécialités pluri-technologiques de production	67	67	ns	-	-
Services aux personnes	63	71	79	50	ns
Transformations	60	78	75	52	39
Mécanique, électricité, électronique	60	67	68	59	22
Génie civil, construction et bois	59	82	91	56	25
Communication et information	55	61	ns	ns	-

Les domaines présentés dans ce tableau concentrent 99 % des actifs
ns : non significatif

Sources : Enquête IFA 2010

Comme au 1^{er} février 2009, les groupes de formation "santé" et "comptabilité, gestion" sont ceux qui offrent les taux d'emploi les plus élevés (respectivement 90 % et 82 %). En revanche, l'insertion s'avère plus difficile pour les jeunes sortants des groupes "bâtiment : finitions" et "accueil, hôtellerie, tourisme" (respectivement 51 % et 46 %).

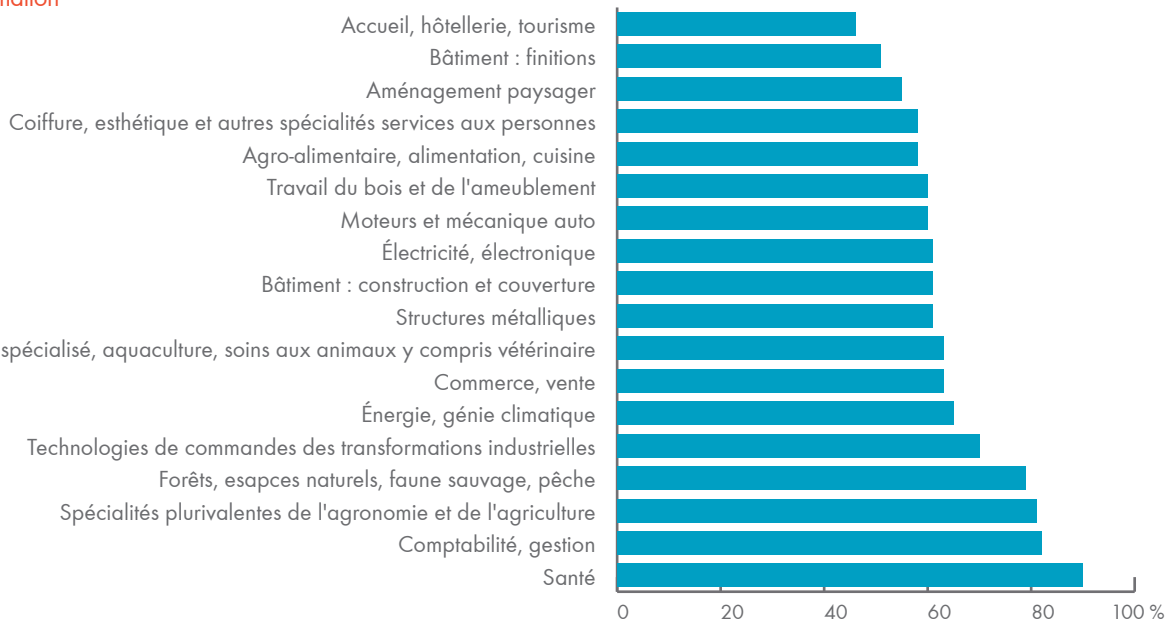
Le permis de conduire, atout majeur en matière de mobilité

À niveau de formation identique, un jeune actif qui a le permis a 2,1 fois plus de chances de décrocher un emploi qu'un jeune actif sans permis. Le permis de conduire est donc un facteur essentiel d'insertion professionnelle pour les jeunes

NOTE DE LECTURE

Le taux d'emploi des jeunes interrogés au 1^{er} février 2010 issus du groupe de formation "santé" est de 90 %.

Taux d'emploi selon le groupe de formation



Les groupes figurant sur ce graphique représentent 83 % des actifs

Source : Enquête IFA 2010

Huit apprentis sur dix travaillent dans la région

Parmi les apprentis sortants, en emploi au 1^{er} février 2010, formés dans les CFA de l'académie de Besançon, 77 % travaillent en Franche-Comté (contre 73 % l'année précédente) dont 52 % dans le Doubs, 21 % dans une autre région de France et 2 % à l'étranger. Parmi ces derniers, la majorité travaille en Suisse.

L'insertion professionnelle des jeunes issus de l'apprentissage est plus aisée dans le Doubs (65 %) que dans le Territoire de Belfort (58 %). Dans le Jura et la Haute-Saône, la situation est intermédiaire.

De nombreux jeunes à la recherche d'un emploi

Parmi les actifs, un tiers déclarent être à la recherche d'un emploi, inscrits ou non à Pôle emploi.

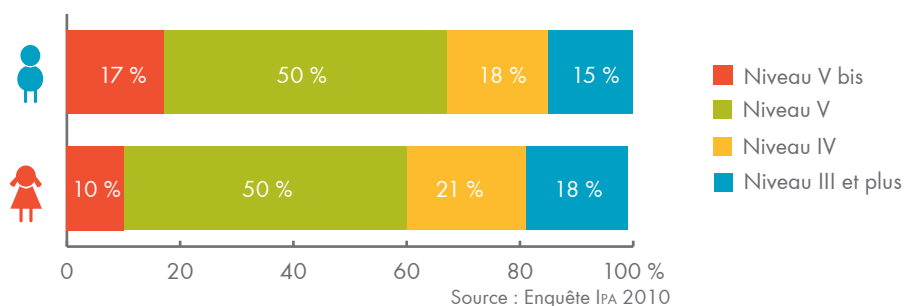
Le chômage concerne davantage les jeunes formés dans le domaine de la production que ceux issus des services, ainsi que les jeunes de niveaux V et V bis.

NOTE DE LECTURE

Parmi les hommes interrogés au 1^{er} février 2010 :

- 17 % un niveau V bis,
- 50 % un niveau V,
- 18 % un niveau IV,
- 15 % des demandeurs d'emploi ont un niveau III et plus.

Répartition des demandeurs d'emploi selon le genre et le niveau de formation



Source : Enquête IFA 2010

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants de toutes les années (1^{ère}, seconde, terminale : ces derniers représentent plus de 88 % des sortants) des centres de formation d'apprentis de tous les niveaux. Les jeunes en poursuite d'études ou en contrat d'apprentissage ne sont pas concernés.

L'enquête annuelle sur l'Insertion dans la vie active des apprentis (IPA) interroge les jeunes, diplômés ou non, qui sont sortis du dispositif de formation par apprentissage au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente. Ainsi, elle permet de connaître la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi au 1^{er} février de l'année suivant la fin de leurs études.

Cette enquête est pilotée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative. Elle est réalisée auprès de l'ensemble des CFA publics et privés de l'académie.

Ainsi, 4 600 jeunes ont été interrogés par voie postale en février 2010 et les non répondants ont fait l'objet d'une relance téléphonique. Parmi les jeunes enquêtés, 3 176 jeunes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 69 %. Parmi eux, 673 se trouvaient en poursuite d'études. Ils ont donc été écartés de l'analyse. Au final, 2 503 questionnaires ont été exploités.

Les réponses sont ensuite pondérées pour respecter la structure des jeunes interrogés. En effet, le taux de réponse varie, entre autres, selon le genre (les femmes répondent davantage que les hommes) et le niveau de diplôme (plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de réponse est important).

On estime alors que 3 589 apprentis issus de CFA sont sortis du dispositif de formation par apprentissage au cours ou à la fin de l'année scolaire 2008-2009. On compte plus du double d'hommes (2 529) que de femmes (1 060).



PARTENARIAT

Depuis 2008, l'enquête IPA est réalisée dans le cadre d'un partenariat Rectorat, Conseil régional et DRAAF. L'objectif de ce partenariat vise à optimiser le taux de réponse des sortants et à mieux identifier leur devenir par niveau et spécialité de formation.

En ce sens, grâce à son soutien financier, le Conseil régional permet de réaliser des relances téléphoniques, effectuées par un prestataire de service, auprès des jeunes n'ayant pas répondu à la première phase d'enquête postale, en remplacement des relances postales.

Document rédigé par le service statistique du Rectorat. Cette rédaction a bénéficié des remarques du comité de pilotage composé des services du Conseil régional, du Rectorat, de la DRAAF, du Céreq et d'Efigip.

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation et d'aide à la décision au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, **Efigip** est un groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.

Le point sur...

Édité pour la Région de Franche-Comté et la Préfecture de région par Efigip.
Directeur de la publication : Philippe Maffre
Responsable de rédaction : Luce Charbonneau
Ce numéro a été imprimé en ????? exemplaires par Imprimerie ???????

Efigip
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
tél 03 81 25 52 25
fax 03 81 25 52 20
www.efigip.org
contact@efigip.org